

JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAU DE LA RÉDACTION,
à La Haye, *Lage Nieuwstraat*,
derrière le *Prinsgracht* (Noordzijde)
BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES
ANNONCES,
Chez M. Van Weelden, Libraire,
Spui, à La Haye.
Les lettres et paquets doivent
être envoyés à la direction franco de port.

LA HAYE 24 Juin.

Hollande jugée par les cabinets et les peuples.

Le gouvernement est publié, il y a peu de mois, la dernière des mesures destinées à restaurer nos finances, l'usage, plus encore que la malveillance, n'épargna aucun effort pour répandre l'alarme, parmi les nombreux créanciers de la Hollande dans d'autres pays (1).

Les dispositions à ce sujet (Voir le *Journal de La Haye* du 12 janvier.) nous engageons l'étranger, à se mettre en garde contre les fautes qu'on a commises, répandues soit par des correspondances particulières, soit par quelques journaux, sur les mesures financières proposées en dernier lieu aux Etats-Généraux.

Nous croyons pouvoir déclarer dès à présent, que les chambres sont bien unanimes de vues et de sentiments avec le gouvernement, à l'égard de ce point capital duquel dépend l'avenir de notre état: qu'il faut, au moyen d'une résolution énergique et efficace, maintenir et consolider notre crédit à l'étranger, et régler notre situation intérieure de manière à ce que, sans manquer à aucune de nos obligations, nous puissions, enfin, mettre nos besoins au niveau de nos ressources.

Il faut croire que ces paroles ne restèrent pas tout-à-fait sans exercer quelque influence; du moins, à en juger par les réactions qu'elles nous attirèrent de la part de ceux qui voulaient absolument propager la croyance que la Hollande était à la veille d'une banqueroute. (2)

Les attaques ne nous ont nullement ému. Nous avons foi dans l'avenir de notre pays. L'étranger peut juger aujourd'hui que nous n'avons trompé, en l'engageant à se fier à l'honneur et à la sagesse de la Hollande.

La patrie... Elle aussi recueille déjà les fruits de sa confiance dans le gouvernement, de sa confiance en elle-même. Les négociations pour ce qui concerne notre situation intérieure et notre avenir financier, ont été trop connus de tout le monde pour que nous ayons eu à nous inquiéter encore sur ce sujet.

D'un autre côté de nouveaux faits viennent à chaque instant à constater l'effet moral produit à l'étranger. Nous avons successivement publié les extraits des journaux les plus accrédités de l'Europe, qui rendaient tous à notre pays un sincère et juste hommage. Il y a deux jours, nous avons encore fait connaître l'opinion d'un journal transatlantique, qui nous citait avec les plus grands éloges, comme un exemple à suivre par les états de l'Union américaine, lesquels se sont montrés jusqu'ici moins jaloux que nous de la conservation de l'honneur national. Les journaux de l'Orient que nous avons sous les yeux, s'expriment dans le même sens. *L'Echo de l'Orient*, publié à Smyrne, en reproduisant la proclamation royale, à propos de l'emprunt, ajoute

(1) Plus de 400 millions de notre dette publique sont entre les mains d'étrangers. En pareille panique parmi ceux-ci, on espérait les amener à faire vendre à bas prix leurs obligations à la Bourse d'Amsterdam. De là une baisse énorme dans nos fonds et, par conséquent, un coup de filet magnifique pour tous les cerviers de la Bourse.

(2) Le journal d'Amsterdam gourmandait fortement le *Börsen Halle*, à cette époque, pour avoir aidé à tromper la bourse de Hambourg en reproduisant les paroles du *Journal de La Haye*, citées plus haut. Nous possédons un exemplaire d'une circulaire lithographiée, adressée aux principaux journaux de l'Europe, pour les prémunir contre les articles par lesquels le *Journal de La Haye*, disait-on, cherchait à donner le change sur la situation désespérée de la Hollande.

ces lignes. « Le *Journal de La Haye*, contient à ce sujet l'article suivant, qui n'exagère assurément pas l'importance d'un fait qui mériterait d'être apprécié, et dont la Hollande doit être fière à juste titre. »

Et que l'on ne pense pas que ce soient seulement les peuples qui, éblouis par l'éclat d'un beau mouvement national, dont ils auraient toutefois pu s'exagérer la valeur, le saluent hautement de leur enthousiasme. Les cabinets aussi, qui examinent et envisagent les événements avec calme, avec une parfaite connaissance de cause, et pèsent dans la balance de la froide raison la valeur et la portée de ces changements, les ont salués avec un aplomb applaudi. A leurs yeux aussi la Hollande a grand besoin de nous.

Nous savons que toutes les Cours ont appris avec un très-vif intérêt le succès de nos honorables efforts. Nous savons, que deux des grandes puissances de l'Europe, ont manifesté ici, et par des dépêches officielles de cabinet à cabinet, et par des lettres autographes de souverain à souverain, la part qu'elles prenaient à l'issue heureuse de notre crise financière; nous savons, et le pays a droit d'en ressentir un noble orgueil, qu'elles ont félicité notre gouvernement sur la sagesse de ses mesures et sur le patriotisme et la loyauté de la nation.

Nous sommes heureux et fiers, de pouvoir apprendre à nos compatriotes ces faits, qu'ils liront sans doute avec tout l'intérêt qu'ils méritent.

Cet hommage flatteur des premières puissances, en témoignage de l'importance politique que la Hollande continue à avoir aux yeux de l'Europe, est en même temps une belle récompense de plus, pour les sacrifices que le pays s'est imposés. Puissions nous y trouver un nouveau motif de persévérer dans la voie que le gouvernement nous a ouverte. Puissions nous ne jamais oublier cette maxime de Montesquieu: « qu'un des principaux éléments de la force d'un état, c'est le degré d'estime qu'il inspire aux autres nations. »

Simple question aux administrateurs de l'élection directe.

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre numéro de vendredi, la chambre des communes s'est déjugée à propos de la question des droits sur le sucre.

On avait généralement présumé et on avait même positivement annoncé que le nouveau conflit qui s'était encore subitement élevé entre le cabinet et la majorité se terminerait par une sorte de transaction; que la loi et l'amendement seraient également considérés comme non avenus; et que la solution de la question serait ajournée à la session prochaine. On ne pouvait croire que les ministres voulussent forcer la majorité à une rétractation formelle et publique de son vote, et lui commander une seconde fois le singulier mouvement de volte-face qu'elle avait exécuté, il y a deux mois, à propos de la loi sur les manufactures. C'est pourtant ce qui a eu lieu. Sir Robert Peel est venu lundi, dans la chambre des communes, signifier à son parti, dans les termes les plus clairs, qu'il avait à opter entre une rétractation immédiate de son vote ou la démission collective du cabinet. La menace a fait son effet: la majorité a cédé; et la même proposition qui avait été adoptée dans la séance précédente à 20 voix de majorité, a été rejetée lundi à 22 voix.

Le *Courrier Français* dit à ce sujet: « Quelle vitalité peut-il

avoir dans un corps politique qui a si peu de constance! En vérité nous doutons que notre chambre des députés ait montré dans une circonstance pareille autant de servilité envers M. Guizot. »

Le *Morning Chronicle* fait à propos du vote que sir Robert Peel vient d'obtenir les réflexions suivantes.

« Nous avouons que nous ne croyions pas qu'il fut possible de faire des marionnettes des représentants du peuple anglais, ce qu'a fait pourtant sir Robert Peel. Mais il a ordonné avec le ton d'un homme qui connaît bien les âmes de ceux à qui il s'adresse. Il avait évidemment qu'il n'y avait aucune raison pour qu'ils n'eussent faite, aucune honte qu'ils n'eussent endurée. »

Ces « marionnettes » sont cependant élus directement par le peuple anglais.

Voilà pour l'Angleterre. En France, notre pays aux élections directes, un collège électoral vient de nommer pour la quatrième fois un député que la chambre a déjà éliminé trois fois, parce qu'il a été prouvé que pour être choisi, il avait corrompu les électeurs en leur promettant qu'il userait de son influence auprès du gouvernement, pour procurer certains avantages à l'arrondissement.

Les partisans des élections directes, chez nous, voudraient-ils bien nous dire, la main sur la conscience, s'il croient possible qu'un fait semblable à celui qui vient de se passer en Angleterre britannique et en France, puisse jamais avoir lieu au sein des Etats-Généraux du royaume des Pays-Bas?

Situation de la Société de Commerce des Pays-Bas.

Mercredi dernier a eu lieu à Amsterdam, la 22^e assemblée annuelle ordinaire du conseil d'administration de la Société de Commerce des Pays-Bas. Le président de la Société a ouvert la séance par un exposé de la situation pendant l'année 1843. Cet exposé s'étend également à une partie de ce qui s'est passé de plus important pendant l'année courante. Il résulte de ce rapport que les craintes d'avoir essuyé des pertes considérables pendant l'année dernière, ne se sont que trop réalisées. Ces pertes proviennent principalement de la grande dépression des prix des principaux produits coloniaux, des embarras qu'éprouvèrent toujours le commerce de toiles aux Indes, et de la gêne financière qui entrava le commerce à Java. Ensuite le stagnation de la navigation en général et plus ou moins la décadence de la navigation de la Société de Commerce des Pays-Bas, pendant l'année dernière, leur avenir, n'a plus cessé de leur offrir de graves préoccupations qui lui sont confiées, afin que la Société pût continuer à répondre au but de son institution.

On a remarqué avec une grande satisfaction qu'une amélioration notable dans les prix des étoffes de laine et de coton tend à relever le commerce des toiles aux Indes, des obstacles entre lesquels il avait vainement lutté jusqu'à présent; la hausse qui s'est également opérée dans les prix du café en Europe, ont été aussi au commerce une perspective plus rassurante que celle de la fin de l'année 1842.

La direction n'a pas un instant perdu de vue l'importance de la tâche qu'elle a entrepris d'accomplir, et avant que les circonstances le lui ont permis, elle a continué à rendre de grands services au commerce, à la navigation et à l'industrie, de manière que la société pourra encore, pour 1843, distribuer quelque dividende aux actionnaires.

Il a été importé par la Société, au moyen de 168 navires, 1,081,272 balles de café, 235,602 kranjangs, ou canons de 550 caisses de sucre et 12,471 caisses d'indigo. Les ventes de produits coloniaux, effectuées par la société, ont rapporté plus de 41 millions de florins; tandis que durant le cours de l'année

Madame de Charrière. — 24-25 juin 1844.

MADAME DE CHARRIÈRE

«... et que vous ne m'avez pas dit, que vous n'avez pas dit, que vous n'avez pas dit... »

«... et que vous ne m'avez pas dit, que vous n'avez pas dit, que vous n'avez pas dit... »

«... et que vous ne m'avez pas dit, que vous n'avez pas dit, que vous n'avez pas dit... »

«... et que vous ne m'avez pas dit, que vous n'avez pas dit, que vous n'avez pas dit... »

«... et que vous ne m'avez pas dit, que vous n'avez pas dit, que vous n'avez pas dit... »

(1) Voir le *Journal de La Haye*, du 17 juin.

mois de l'année courante il a déjà été vendu pour 22 millions de florins.

63 navires d'un total de 63,594 lastes ont été frétés par la société, qui a payé en frais de transports 11,200,000 fl. et en primes d'assurance environ 762,000 fl.

Nous avons fait connaître dans notre n° du 21 juin un livre qui vient d'être publié en France sous le titre de *Marie conversant avec ses enfans*. Le *Journal des Débats* avait attribué cette singulière production à un Juif. L'éditeur vient d'écrire à cette feuille qu'elle est dans l'erreur, attendu que l'ouvrage a pour auteur Mgr Devie évêque de Belley. Du reste c'est un des prélats, dit-on, les plus vénérables, par son âge, sa science et ses vertus. On doit donc regretter doublement qu'il ait pu donner le jour à un livre tel que celui dont il s'agit.

Le beau tableau de M. N. Pieneman, représentant l'inauguration du roi à Amsterdam, exposé dans une des salles de l'académie de dessin continue à attirer la foule. On décerne unanimement de grands éloges à l'artiste, autant pour le beau fini de son œuvre que pour la parfaite ressemblance du roi.

Ce tableau sur lequel nous reviendrons, restera exposé jusqu'à vendredi prochain.

Nous avons déjà eu la satisfaction d'annoncer que deux de nos peintres, M. M. Schelfhout et Schendel ont reçu la médaille d'or de S. M. le roi des Français, comme une marque de sa haute satisfaction pour les tableaux que ces artistes avaient envoyés à la dernière exposition de Paris. Aujourd'hui nous avons de nouveaux succès à enregistrer. M. C. Kraseman, actuellement à Rome, qui y avait également exposé un tableau, vient aussi de recevoir la médaille d'or.

Notre compatriote M. Meyer avait envoyé à Paris un de ses tableaux de marine. Le jury français vient de lui accorder la grande médaille d'or. Il n'est pas sans intérêt de savoir qu'une seule médaille a été décernée à la peinture de marine, et que M. Meyer a, en cette occasion, lutté avec avantage contre tous les autres peintres de marine français. Nous apprenons en outre que le roi des Français a commandé à M. Meyer un tableau pour la galerie de Versailles.

Statistique Commerciale.

On écrit de Rio-de-Janeiro, le 7 février: Malgré les nouvelles défavorables qui nous sont arrivées d'Europe relativement aux prix du café pendant l'année 1843, l'exportation de cet article s'est néanmoins élevée à 1,189,523 balles ou 190,323,680 livres portugaises; il y a donc une augmentation de 1,600,000 livres sur l'année 1842. L'exportation s'est faite de la manière suivante: pour l'Amérique du Nord 548,011 balles, ce qui fait presque la moitié de toute l'exportation; pour Anvers 50,224 b.; Brême 26,890 b.; pour le cap de Bonne-Espérance 32,134 b.; pour Copenhague 80,318 b.; pour le Danemarck 16,773 b.; pour la France 20,797 b.; pour Hambourg 184,523 b.; pour la Méditerranée 124,850 b.; pour la Néerlande 382 b.; (sans ce qui y a été exporté par Copenhague) pour le Portugal 14,044 b.; pour l'Espagne 5126 b.; pour Trieste 73,501 b.; pour Venise 9030 b.; pour la Suède 21,461 b.; et 3,439 balles, ont été exportées pour d'autres pays.

L'exportation de sucre ne s'est élevée qu'à 9433 caisses, ce qui a causé une diminution sur 1842 de 6,027 caisses. Le commerce de péaux a atteint, en 1843, un degré d'activité dont il n'y a pas eu d'exemple jusqu'ici. Il a été exporté 345,070 pièces. La valeur totale de l'exportation des marchandises pendant l'année 1843, s'élève à 31,250,000 florins, en y ajoutant ce qui est exporté sans être déclaré à la douane, etc. On peut l'évaluer à 40 millions de florins.

Le pavillon néerlandais n'a participé dans cette exportation que pour six navires qui venaient: 1 de Rotterdam avec une cargaison de houille; 3 d'Amsterdam et 1 de Vlaardingue avec des cargaisons différencées et 1 de de Lisbonne avec une cargaison de vin, de sel et d'huile. Ces six navires ont appareillé d'ici avec charge complète.

Les importations pendant l'année 1843 peuvent être évaluées à environ 42 millions de florins; dans cette somme n'est pas comprise celle à laquelle ont été vendus les esclaves et qu'on estime également à 24 millions.

Le chiffre total de navires étrangers, arrivés dans notre port s'élève à 849. De ce nombre 500 ont appareillé d'ici avec des

cargaisons complètes et 37 en partie avec des produits brésiliens. Le cabotage se fait par 2282 caboteurs.

Les Etats-Unis et le Zollverein.

Nous avons dans notre numéro d'hier rapporté d'après l'*Organe général du commerce et de l'industrie*, que les négociations au sujet du traité de commerce entre les Etats-Unis et le Zollverein étaient rompues. Voici une correspondance adressée de Washington à une autre feuille allemande et qui constate également les nombreuses entraves que rencontre la ratification de ce traité;

La question d'annexion du Texas aux Etats-Unis soumise en ce moment à la décision du congrès ne permet pas à celui-ci de s'occuper encore de la ratification du traité conclu entre les Etats-Unis et l'union douanière. Cependant il est officiellement connu que l'ambassadeur britannique à New-York, a protesté au nom de son gouvernement contre la ratification dudit traité. L'Angleterre justifie cette démarche en se basant sur un traité conclu, en 1815, entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, et d'après les stipulations duquel, les marchandises anglaises ne sauraient être assujetties à des droits plus élevés que ceux de toute autre nation.

De la part de la France, du Hanovre et surtout des villes Anscatiques tout est mis en œuvre pour empêcher que la ratification ait lieu. Il est vrai que le président Tyler et quelques autres ministres d'étatsont favorablement intentionnés à l'égard du traité, mais il est difficile de prévoir lequel de ces intérêts si opposés remportera la victoire.

La *Minerve Américaine*, de son côté fait valoir les réflexions suivantes en réponse aux objections que ce traité a soulevées:

Est-il bien vrai que notre commerce souffrira si l'Allemagne diminue les droits d'entrée pour nos principaux articles d'exportation, et que nous, de notre côté, nous diminuons les droits d'entrée pour les marchandises que nos manufactures ne confectionnent pas? Est-ce porter préjudice à notre agriculture et à nos fabriques que de voir s'ouvrir pour nos tabacs, notre riz, notre huile de baleine, notre coton, notre potasse, etc., un marché qui doit s'agrandir dans la même proportion que se développera l'industrie allemande? Ou ignore-t-on peut-être que l'Angleterre fait tous ses efforts pour remplacer dans la suite par des articles des Indes-Orientales ceux qu'elle est obligée de tirer encore de notre pays, afin de pouvoir entièrement exclure les nôtres de ces marchés? Une fois que l'Angleterre pourra se passer tout-à-fait des produits de notre agriculture, qu'adviendra-t-il pour nous, si nous n'avons pas d'autres débouchés? Nos fabriques peuvent-elles confectionner et vendre avec avantage la grande quantité des produits de notre sol, qui doivent augmenter chaque année dans la même proportion que notre population? Aussi plus nous aurons de débouchés pour nos produits bruts, plus notre bien-être augmentera, plus nous deviendrons indépendans, et plus nous paralyserons l'influence que l'Angleterre exerce sur notre commerce et sur nos affaires. Mais ce n'est pas l'unique but que se propose le gouvernement: il veut encore opposer une barrière à la suprématie de l'Angleterre, en offrant à l'étranger les moyens de se rendre indépendant de cette dernière. L'Allemagne viendra s'approvisionner de coton chez nous, et par là elle sera à même de se passer des fils anglais pour ses fabriques; ainsi elle tirera de nous des marchandises qu'aucune colonie ne peut lui fournir, et elle apportera sur notre marché celles que nous ne produisons pas dans une quantité suffisante pour nos besoins. Il est très-positif que nos exportations pour l'Allemagne augmentent dans la mesure que les états de l'union douanière y encourageront l'industrie.

Par ce traité de commerce, les fabricans allemands sont plus protégés qu'ils n'auraient pu l'être par les droits les plus élevés perçus sur les marchandises anglaises, et nous pouvons être assurés que l'Angleterre ne parviendra jamais à nous enlever ce marché, attendu que les produits des Indes-Orientales suffiront tout au plus aux besoins de la mère-patrie. Si notre commerce avec l'Allemagne n'a pas été aussi étendu que nous l'aurions désiré, cela provenait de ce que nous n'avions pas avec l'Allemagne, ni celle-ci avec nous, de traité qui assurât les intérêts respectifs des deux pays. Maintenant cet inconvénient est levé, et nous espérons que les villes anscatiques accèderont bientôt à l'union douanière et lui communiqueront une nouvelle vie et une nouvelle prospérité.

Affaires de France.

Le *Journal des Débats* revient aujourd'hui sur l'amendement de M. Crémieux; voici ce que cette feuille en dit:

M. Crémieux s'oppose contre la pairie en même temps que contre la chambre élective. C'est la suspicion organisée contre les membres de deux des grands pouvoirs de l'état indistinctement. C'est admettre en principe que le penchant des pairs des députés est de voter contre leur conscience. Singulière façon de servir les institutions représentatives, et de les recommander à l'amour et à la vénération des peuples!

Il est curieux que ce soit dans un temps de liberté, après deux révolutions accomplies dans le but de donner au tiers état le rang qui lui appartient par ses lumières et son patriotisme, il est curieux, disons-nous, que ce soit en 1844 qu'on ait pu voter une proposition, dont le sens est qu'un député ou qu'un pair de France déroge en s'immisçant dans les affaires de l'industrie, dans les plus grandes de ses affaires, dans celles dont il est reconnu qu'il faut le plus attendre non seulement pour enrichir la France, mais pour accroître sa puissance d'actions dehors.

C'est des bancs du radicalisme, où siègent des hommes prétendent représenter le progrès de l'égalité, que cette proposition part. Mais on n'avait pas besoin de cette épreuve nouvelle pour savoir que l'égalité qu'ils représentent est l'égalité anarchique, la confusion, et que le progrès tel qu'ils l'entendent n'est que du désordre. Cet amendement a été inspiré par les tristes sentimens de la nature humaine, par ceux qui constituent les vices des sociétés démocratiques, et par cette raison, de l'une ou dans l'autre chambre il suffira qu'il soit mis sérieusement et de sang-froid en délibération pour qu'une majorité considérable se lève afin de le faire rentrer dans le néant d'il n'aurait pas dû sortir.

Voici comment le *Morning-Chronicle* ancien organon de lord Palmerston apprécie la portée du conflit qui vient de s'élever entre la France et le Maroc.

A la séance du 15, de la chambre des lords, lord Clarendon adressé des interpellations à lord Aberdeen sur le conflit, et plut tôt sur la guerre entre la France et le Maroc. Malheureusement nous ne pouvons puiser des informations de ce sujet que dans les bulletins des généraux français qui nous disent que ce sont les Maures qui l'ont provoqué, et qui ont été les premiers à attaquer qu'à fuir devant l'armée française. Quoi qu'il en soit, il est digne de faire observer que durant toute la lutte en soit soutenue par les Français contre Abd-el-Kader sur les frontières du Maroc, jusqu'ici aucune plainte ne s'est élevée que les habitans de ce pays lui aient porté secours, et que dans maintes occasions où l'empereur a été sollicité d'en épouser la cause, il a toujours manifesté le vif désir de garder une stricte neutralité. Le fait est, continue le *Morning-Chronicle*, que de nombreuses provocations ont eu lieu tendant à blesser la susceptibilité de l'empereur de Maroc, d'éveiller ses appréhensions et d'exciter le fanatisme du peuple. De l'autre côté du détroit de Gibraltar, comme chez nous, on ne pourra ignorer que le gouvernement actuel d'Espagne est une pure émanation de celui de France, que le royaume-mère, les ministres et les généraux sont arrivés de France, endoctrinés par les conseils du gouvernement français. La manière dont le cabinet espagnol a conduit les affaires du Maroc n'a pu que faire soupçonner à l'empereur que la France et l'Espagne ne se sont donné le mot pour travailler à sa ruine. Ce n'est pas tout. L'attitude hostile prise simultanément par la Suède et le Danemarck a dû changer en certitude le soupçon que les chrétiens méditent une croisade contre ses états. Si les Français ajoutent encore ce journal, avaient effectivement voulu maintenir la paix, ils ne se seraient point approchés de la frontière, et tout après que la levée des milices maures a été contremandée et congédiée. Il paraît cependant que lord Aberdeen ne croit nullement que la guerre éclate entre la France et le Maroc. Quant à nous, nous n'osons pas nous abandonner à cet espoir, surtout après avoir lu la dépêche du général Lamoricière et de la nouvelle que le prince de Joinville a été nommé au commandement supérieur d'une flotte qui doit agir contre le Maroc.

La notice publiée par le prince de Joinville sur les mœurs françaises nous en a dit assez pour laisser entrevoir les velléités guerrières, et s'il agit de concert avec les généraux qui commandent les forces de terre, nous sommes portés à croire que la guerre avec le Maroc n'éclate pas, ce ne sera pas leur faute, celui du gouvernement français. Lord Clarendon a signalé la foule de faits tendant à faire voir que l'indépendance du Maroc est une question vitale pour celle de la Méditerranée. Indépendamment

absence fait souffrir tout particulièrement chez un auteur femme. Il n'y a pas de licence, nulle image déplacée, aucun tableau choquant dans son style: il y a de la crédité, une façon par trop lest de poser d'un mot certaines choses. Elle conçoit, elle décrit des femmes, de jeunes femmes surtout, trop apprises, trop familières avec la nudité du mal. La fermeté ne sa touche, si rem requé que quelques endroits et si rare, devient dur et égrégé, ne fut-ce que par l'in vraisemblance même. Quelque distingué que soit leur esprit, les femmes ne guignent rien à lui donner ces airs dégagés qui ne vont bien qu'à l'autre sexe, pas plus que leur personne n'emprunterait de la grâce à un travestissement masculin. Il faut peut-être leur pardonner le grand zèle qu'elles montrent pour persuader et pour entraîner: elles en ont tant et toujours besoin. Mais l'instinct, dans leur intérêt même, empêche qu'elles n'essaient de la grossièreté; leur va fort mal.

Cette manie du plaider est, du reste, la seule faiblesse d'auteur femme qu'on puisse reprocher à Madame de Charrière. La sentimentalité, la langueur, la rêverie, la poésie, n'ont rien à faire dans le tissu bref et serré de ses conceptions; dans la correction de son style. Sa fantaisie, à elle, c'est la vivacité la netteté du ton. Elle formule ses maximes, et n'achève pas ses histoires, méthode fort contraire en penchant et aux habitudes ordinaires, et qui ne témoigne d'aucune condescendance même permise pour de lecteur vulgaire. Elle est indépendante tout ce qu'il est, comme dans l'équilibre de sa vieillesse et des vertutés: l'analyse y prend des chairs, un mouvement, des contours; qui sont ceux de la vie humaine. Aucune dextérité qui vient de sa force, Madame de Charrière réussit également à rendre réels et agissans les personnages dont elle se sert. Elle peint les faits dans leur platitude, elle a une bouche à elle qui exempte d'énervation. Toutes les cogitations de la société, toutes les espèces d'esprits, depuis les plus étroits jusqu'aux plus élevés, se trouvent dans son œuvre, et elle les peint également de modèles fidèles. La *Revue des Femmes* en Angleterre, celle des *Trois Femmes* en Allemagne, *Journal des Femmes*, est de Paris, *Sainte-Anne* vit en Bretagne, la gentille *Madame de Charrière* est de France, les *Lettres de Lausanne* et les *Lettres neuchâteloises* complètent la variété. On voit à quel point la pensée de Madame de Charrière est cosmopolite, universelle, combien même c'est, elle-même, une particularité caractéristique.

Sans *Châtes*, et surtout sans ses propres lettres, on pourrait même l'accuser d'être un peu trop, à part, comme spectateur froid et désintéressé, ce qui aide à tout, mais nuit à l'effet dramatique; et pousse quelquefois l'auteur à une distance de ses personnages où il ne les sent plus, même en les faisant, ou les regardant agir. Ainsi sur Walter Finch, les cent plus, même en les faisant, ou les regardant agir. Ainsi sur Walter Finch, les cent plus, même en les faisant, ou les regardant agir.

années de son propre père, vieux et goutteux, rapporte comme suit la fin d'un de leurs entretiens: le vieillard se plaignait et concluait par ceci: « Oh! les femmes, les femmes! — Ne seraient-elles point en droit, dis-je à sir Thomas, de crier tout de même: Oh! les hommes, les hommes! — Peut-être, » me répondit-il naïvement. J'avoue, n'y voir jamais pensé. Ce n'est pas la seule preuve que j'aie eue que mon père se fatiguait peu à penser: j'ai même lieu de croire que, de père en fils, dans notre noble et antique famille, on ne pensait presque point. » Y a-t-il de la vraisemblance dans ce trait spirituel et naïf, mais destiné au jugement d'un enfant qu'on élève pour en faire le bonheur et l'honneur de la vie de son père?

Les comédies inédites de Madame de Charrière (1) sont froides et bien conduites, avec un talent remarquable de style et d'observation, mais sans gaieté. Comme Madame de Staël, Madame de Charrière n'avait aucune vocation pour les vers, quoiqu'elle en connût la facture et qu'elle se servit volontiers de cette forme, qui était à sa diction toute originalité et toute vigueur. Sa poésie est pie que mauvaise; elle est terne, longue, et d'un tour à la fois flasque et prétentieux. C'est un ruban fané dont une main savante a fait un nœud, si ce n'est même une coarcture. Qu'on nous passe l'épigramme en considération du juste dépit qu'on éprouve à rencontrer si maladroit un talent si distingué; et tout cela pour ne pas savoir, quand on sait toutes choses, qu'il en est une au-dessus et à part, qu'on ne peut acquiescer, et qui s'appelle la poésie. Madame de Staël, qui en était plus près, s'est gardée d'y toucher longtemps. Rien ne va si mal que les vers là où ils ne sont pas, d'aucun de la nature même et des besoins de l'inspiration. Il y avait sur ce point, en Madame de Charrière, une lacune de discernement très-significative. Peut-être se rattache-t-elle à un autre trait de sa nature morale, à celui qu'a relevé si judicieusement l'article de la *Revue des Femmes*, quand il parle de la dignité et de l'élevation qui paraît tout à coup, comme par magie, dans les relations commençantes de Madame de Staël et de Madame de Charrière, quand Madame de Staël s'adresse à celle-ci, et qu'elle se sent si absent jusqu'à l'admiration. On sent une occasion toute spéciale contre l'ancienne amie, dans le ton nouveau d'un implacable sérieux et d'un triomphe des « perpétuelles ironies » où se complaisait Benjamin Constant, non moins que Madame de Charrière. « C'est à la seconde femme, lui écrit-il, (avec quelque tendre) que j'ai trouvée qui n'aurait pu tenir lieu de tout, qui aurait pu être un monde à elle seule pour moi: vous savez quelle a été la première. »

La parité n'exista pas longtemps, même dans le cœur du sceptique Benjamin Constant, entre celle qui s'élevait par le courage de son enthousiasme au-dessus des doctrines qui mettent tout en poussière, et l'amie qui n'a fait que le tenir que le privilège « d'avoir été philosophe et de son siècle au point d'oublier combien elle favorisait l'aridité de ce jeune cœur, en se faisant confidente de son libertinage d'esprit. » Madame de Charrière subit à son tour les effets du mal qu'elle avait permis. Il a beau lui dire: « Vous ne m'apprenez rien de nouveau; » on voit que l'usage nouveau qu'elle donne à son esprit, Madame de Staël, qu'il avait encore si bien apprécié les choses, qu'elle avait entrevu un certain ordre sérieux dans l'organisation du monde, elle persévère ne trouvait plus sa place universelle. Là, il n'aurait pu s'écrier, s'adressant à Madame de Charrière: « Cher et spirituel rouge, qui avais le malheur d'être si fort au-dessus de l'horloge dont vous faites partie, et qui vous dérangez! Sans vanité, c'est aussi un peu mon cas. »

Madame de Charrière, à son moment, avait rendu à Benjamin Constant la santé, le repos et le bonheur: « autant du moins et aussi longtemps qu'une créature peut donner ces choses-là à une autre. De la même façon, il n'y a pu, lui si jeune, si simple en son influence, recevoir d'elle un exemple du point de vénération pour quelque chose soit le ciel ou dans le réel. Et dans le rien. Une ruine se trouvait là qui l'empêchait et qui s'entraînait dans un tourbillon le talent, la vie et la célébrité de Madame de Charrière.

Femme respectée par ses contemporains, et qui se contentait de son rôle d'aucun reproche d'imoralité; esprit sans doctrines perverses, et qui avait une morale et de doctrine qu'on venait et par lui-même. Madame de Staël ne le sentiment religieux intervint pour compléter la volonté de son cœur et ignora. Ainsi se marque en elle une certaine dévotion, qui n'est pas seulement sentiment. Elle la faisait surtout après avoir été touchée dans son cœur si vrai, d'un sort si froid, d'une âme si désolée, et la femme qui aime les juges qui préservent de l'oubli le souvenir du monde, et qui ne l'a fait, tel qu'elle l'a vu. On n'aime plus seulement les choses, mais on aime les choses qu'on vit en bonne intelligence, et qu'on voit vivre et mourir avec les autres, ce qui nous en juge absurdes et qui vous conduisent à aimer tout ce qui ressemble de près ou de loin à la vie.

que des concessions ont été faites de part et d'autre, et que la soumission des insurgés n'a eu lieu que sur certains engagements pris par les officiers supérieurs des troupes du sultan. Ce qui a de positif, c'est que l'état de l'Albanie se trouve considérablement amélioré; 500 familles chrétiennes, qui avaient abandonné leurs foyers pour se soustraire aux atrocités des Albanais, sont rentrés paisiblement dans leur pays, et on assure même que le divan a l'intention de réparer en partie les dommages que les populations ont éprouvés. Rifaat-Pacha, qui est l'homme le plus avancé du ministère, comprend que ce serait là un puissant moyen de calmer l'opinion publique de l'Europe, qui s'est vivement émue au récit des atrocités commises par les Albanais contre les populations chrétiennes. Mais le ministre des finances et quelques autres de ses collègues s'inquiètent fort peu de ce que l'Europe pense d'eux, et semblent avoir adopté au contraire, pour politique de la mécontenter ou de la duper par tous les moyens possibles.

Le rapport de S. Exc. Reschid-Pacha, général-en-chef de l'expédition contre l'Albanie, qui contient ces heureuses nouvelles, a été expédié aussitôt à S. H. Voilà de nouveau les espérances des adversaires du ministère actuel ajournées. Ils comptaient beaucoup sur quelque dénouement funeste, sur un revers des troupes régulières, pour renverser Riza-Pacha et son système. Mais il en est arrivé autrement, et ce nouveau succès va encore augmenter, si c'est possible, l'influence du maréchal du palais, qui ne manquera pas de s'en attribuer tout le mérite auprès du sultan.

(Journal de Francfort.)

Nouvelles et faits divers.

Suivant des lettres d'Ingolstadt, il y a eu, ces jours derniers, dans cette ville, des troubles semblables à ceux qui ont éclaté à Munich il y a quelques semaines. Ce qui a donné principalement lieu à ces troubles, qui sont déjà apaisés, c'est qu'un ouvrier ayant opposé de la résistance à un agent de police, celui-ci a tiré son sabre et l'a tué. Il en est résulté parmi les ouvriers une exaspération qui a engendré ces désordres.

Dimanche, à 5 heures de l'après-midi, suivant l'Ami du Peuple, des masses d'ouvriers des fortifications sont entrées dans la ville d'Ingolstadt, et, après avoir été rejoints par d'autres masses de gens du peuple, ces ouvriers se sont rendus devant les maisons des bourgeois et des brasseurs et les ont ravagées en brisant les vitres, effaçant les portes, etc. On a battu la générale, et la milice bourgeoise promptement sous les armes, s'est vue renforcée par la troupe de ligne de la garnison. Elles sont parvenues à leur but et leur inaction a dispersé les perturbateurs. Les troupes ont bivouaqué toute la nuit dans les rues de la ville, qui n'a été troublée de nouveau.

On écrit de Barcelonne: Le 30 juin, à 3 heures après-midi, la reine, accompagnée de sa suite, du ministre des affaires étrangères et des maîtres des cérémonies, a reçu en audience particulière à Barcelonne, l'Amiral, on croit, le commandant de la sublime-Porte.

Le discours de l'ambassadeur et celui que la reine a prononcé en réponse, ne contiennent qu'un échange de félicitations et de courtoisies, la seule particularité remarquable, c'est que les deux personnages ont employé la langue française.

Le roi d'Espagne a complimenté la reine-mère sur son heureux retour en Espagne.

Le roi de Sardaigne, accompagné du baron de Gersdorff, ministre des affaires étrangères, et de quelques personnes de sa suite, est parti vendredi matin pour aller faire une excursion dans le nord de l'Angleterre et en Irlande.

L'empereur de Russie a fait remettre 200 livres au chef de la police de la capitale pour être distribuées aux officiers de police qui ont été attachés à sa personne pendant son séjour à Londres.

La cour de Berlin a pris le deuil pour trois semaines et celle de Vienne pour quinze jours à l'occasion de la mort de la reine de Sardaigne.

Le prince d'Aquila, frère du roi de Naples, avec sa femme, la princesse Januaria, sœur de l'empereur du Brésil, a été célébré le 28 avril à Rio-Janeiro.

On écrit de Dusseldorf, 17 juin: On dit que la direction du chemin de fer de Cologne à Minden, a reçu aujourd'hui de haut lieu l'ordre de commencer sans délai les terrassements de la section qui doit appartenir au district de Dusseldorf. En même temps la direction a reçu avis que le tracé de toute la ligne sera bientôt terminé, et qu'en conséquence il lui faudra sans retard commencer les travaux sur tous les points à la fois. Il paraît certain que ce nouveau chemin de fer pourra être livré au public dans le courant de 1847.

On écrit de Rome, le 12 juin à la Gazette des Tribunaux: La disparition du comte Rocchi, d'Ancone, caissier-général de la province, a jeté l'alarme parmi les commerçants, et causé le plus grand étonnement au gouvernement. Depuis la nouvelle de la faillite d'une maison de banque de Paris, dans laquelle M. Rocchi avait compromis pour une forte somme, celui-ci avait formé le projet de mettre sa fortune à l'abri, aux dépens de ceux qui avaient confiance dans sa probité ou dans sa position financière. En conséquence, il laissa se remplir les diverses caisses dont il avait l'administration, négocia le plus de valeurs possible, et, tous ses préparatifs faits, il vint de s'embarquer avec sa famille sur un bateau à vapeur autrichien. Il s'était muni à l'avance d'un passeport pour Venise; mais on croit qu'il est allé à Trieste, d'où il lui aura été plus facile de gagner un lieu sûr.

La caisse de la chambre apostolique, que M. Rocchi a viduée jusqu'à son départ, contenait 215,000 francs. Mais c'est surtout dans la caisse du trésor de Notre-Dame-de-Lorette, dont il avait le dépôt, qu'il a trouvé des valeurs considérables; il n'a pas hésité à se saisir de la caisse de la ville, qui était également le dépôt de millions de francs, et de la caisse de la chambre apostolique, qui contenait des millions de francs. Le gouvernement a nommé immédiatement une commission d'enquête pour cette déplorable affaire. Elle est composée de M. Philippe Camerata, beau-frère de Rocchi; de M. Rey,

administrateur des biens d'apanage du duc de Leuchtenberg; des banquiers Berretta et Constantini.

Les candidats pour la recette vacante par la fuite de Rocchi, se pressent déjà en foule dans l'antichambre du cardinal trésorier-général; mais on dit que S. Em. a répondu avec assez de mauvaise humeur aux diverses instances qui lui sont adressées: «Voilà ce qu'il advient de confier les charges publiques à des laïques. L'ambition de famille, le luxe des femmes les perd. Dorénavant, les caissiers du trésor seront choisis parmi les prélats de la chambre apostolique.»

Parmi les objets déposés chez le banquier Caccia dont la faillite a été déclarée à Paris le mois dernier, se trouvait une caisse contenant les manuscrits de lord Byron. Cette caisse qui appartenait à Mme la comtesse Guiccioli, à qui le grand poète l'avait léguée, a été retirée hier des bureaux du syndic de la faillite et remise à M. Mécard, fondé de pouvoirs de la comtesse. Outre les manuscrits de tous les ouvrages de lord Byron qui ont été publiés, il y a quelques poésies inédites et des notes critiques écrites par l'auteur même de don Juan sur la plupart de ses créations.

Les Français ne veulent point se laisser vaincre par l'Espagne en fait de longévité: A M. Manuel Collier des Asturies, âgé de 130 ans, un journal de Grenoble oppose un aimable centenaire, habitant une commune située près de cette ville, et qui verra bientôt un demi-siècle couronné de cent ans. Il est né en 1695, au moment où Louis XIV faisait si glorieusement face à la ligue d'Angsbourg, qui exposait la France aux efforts coalisés de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Espagne, de l'Angleterre et des Pays-Bas. Si la Russie marque cette liste, c'est qu'alors Pierre-le-Grand avait à peine constitué l'empire qui devait plus tard peser si fort sur celui de Napoléon.

Le centenaire français de 146 ans, a pu assister à la bataille de Malplaque, en 1709, car il avait 14 ans à cette époque, et la France se trouvait dans un de ces instants critiques où les mères savent faire chez nous le sacrifice de leurs derniers enfants. Il a traversé la vieillesse orageuse du grand roi, le règne de Louis XV, celui de Louis XVI, la république, le directoire, le consulat de l'empire, la restauration et assiste encore au développement de la révolution de juillet. Quel livre écrit peut valoir un pareil livre vivant; quelle tradition recueillie peut valoir cette tradition parlante!

En 1745, glorieux souvenir de la bataille de Fontenoy, cet enfant du Dauphiné avait déjà 50 ans; il en avait 62, quand se livrait, cruel retour de la victoire chantée par Voltaire, la fatale bataille de Rosbach. Il était septuagénaire quand le ministre de Louis XV abandonna aux Anglais, en 1763, ces belles colonies occidentales où le nom de la France est encore béni, où son patois normand est encore parlé. Il n'avait que 93 ans à la mort du roi Louis XVI, et atteignait un siècle quand le fils du roi martyr expirait.



A Note. — The Revd. Dr. Burwash, having come over to Holland to attend the Meeting of the Maatschappij van Nederlandsche Letterkunde, on the 20th. instant, and, to present to His Majesty, the King of the Netherlands, a copy of the Dutch Bible, edited by the Revd. A. van Deijne, and printed by Dr. La Lau at Leyden, regrets that his time is so limited, as to render it impossible for him to gratify himself by calling upon his friends, and upon by writing to them, or the various Dutch societies of which he is a member. This hasty note is the only way, in which he can express the warm & grateful recollection he still retains of the very friendly attentions he received during his residence in Holland and the pleasure he anticipates in renewing his intercourse with his friends. — Dr. B.'s second edition of his Origin of the Dutch & their Language, which he is now preparing, he hopes to shew his increased esteem for his numerous Dutch & Frisian friends. In answer to many inquiries, Dr. B. begs to say, that letters may be addressed to him at M. Haringvliet's, 95, Rotterdam, or 9, Southampton-Street, Bloomsbury-Square, London.

Hotel des Pays-Bas, Rotterdam 21st of June 1844. 6438.

Pour tout au plus huit jours.

EXPOSITION PUBLIQUE

L'AUTEL D'OR

de Saint-Henri, Empereur d'Allemagne, DONNÉ PAR CE VAILLANT PRINCE DANS L'AN 1019, A LA CATHÉDRALE DE BASLE.

Le plus S. Majesté d'ouvrir la souscription par laquelle le propriétaire actuel soumet aux Têtes Couronnées, Princes-Souverains de l'Europe, Ecclésiastiques et Séculiers, et à tous les Seigneurs de la Chrétienté, — finalement un mode religieux et artistique un plan par lequel cet inappréciable joyau de nos siècles, doit être restitué au culte ou au domaine des beaux-arts.

L'ouverture a lieu chez M. Hendrikse, Nieuwen Doelen. Prix d'entrée: Jusqu'à cinq heures de relevée à fl. 0.90 et depuis six heures de relevée à fl. 0.40.

Annuaire perpétuelle Gratts.

Avis aux propriétaires d'Hôtels, etc. — L'éditeur d'un annuaire qui paraît incessamment sous le titre de: **Le Guide de la ville de Brémen, ou le Labarum de fer de la ville de Brémen**, a l'honneur de prévenir les propriétaires d'hôtels de Brémen, qu'il leur offre de leur établissement, de lui en faire connaître le nom, le lieu, et le jour de leur établissement, et de leur adresser, par la poste, un exemplaire de cet annuaire, si ce n'est qu'ils ne le font pas eux-mêmes, et qu'ils ne le font pas eux-mêmes, et qu'ils ne le font pas eux-mêmes.

CORS AUX PIEDS
OIGNONS ET DURILLONS.
Le Taffetas Gommé de Paul Gage, est le seul qui en détruit la racine en quelques jours, sans douleur et sans salir la chaussure. Dépôt: La Haye, chez M. Sack, nég. 6429.

Cours des Fonds Publics.
Bourse d'Amsterdam du 22 Juin.

	COURS	OUVERT.	FERME
Deute active	61 1/2	61 1/2	61 1/2
Dito dito	75 1/2	75 1/2	75 1/2
Dito d'Indes	100	100	100
Dito des Indes	100	100	100
Dito dito	95	95	95
Syndicat	99 1/2	99 1/2	99 1/2
Dito	87 1/2	87 1/2	87 1/2
Société de Commerce	141 1/2	141 1/2	142
Chemin de fer du Rhin	141 1/2	141 1/2	142
Dito de Harlem	107 1/2	107 1/2	107 1/2
Dito de Rotterdam	107 1/2	107 1/2	107 1/2
Act. du lac de Harlem	107 1/2	107 1/2	107 1/2
Oblig. Hope & C. 1798 & 1816 5	107 1/2	107 1/2	107 1/2
Dito dito 1828 & 1829 5	107 1/2	107 1/2	107 1/2
Inscript. au Grand Livre 6	107 1/2	107 1/2	107 1/2
Certificats au dito 6	107 1/2	107 1/2	107 1/2
Dito inscriptions 1831 & 1833 5	107 1/2	107 1/2	107 1/2
Emprunt de 1840 4	107 1/2	107 1/2	107 1/2
Id. chez Stieglitz et Comp. 4	107 1/2	107 1/2	107 1/2
Passive 5	107 1/2	107 1/2	107 1/2
Deute différée à Paris 5	107 1/2	107 1/2	107 1/2
Deferred 5	107 1/2	107 1/2	107 1/2
Ardoins 5	107 1/2	107 1/2	107 1/2
Obligations Goll. & Comp. 5	107 1/2	107 1/2	107 1/2
Dito métalliques 5	107 1/2	107 1/2	107 1/2
Dito dito 5	107 1/2	107 1/2	107 1/2
Inscriptions au Grand-Livre 3	107 1/2	107 1/2	107 1/2
France 3	107 1/2	107 1/2	107 1/2
Pologne 3	107 1/2	107 1/2	107 1/2
Actions 1836 3	107 1/2	107 1/2	107 1/2
Brésil 3	107 1/2	107 1/2	107 1/2
Emprunt à Londres 1839 3	107 1/2	107 1/2	107 1/2
Id. id. 1843 3	107 1/2	107 1/2	107 1/2
Portugal 2 1/2	107 1/2	107 1/2	107 1/2
Obligations à Londres 2 1/2	107 1/2	107 1/2	107 1/2

L'adoption de la loi de conversion par une si forte majorité, a été agi favorablement sur le cours de nos fonds, cette hausse a continué à la bourse de ce jour, et les intégrales se sont de nouveau améliorées de 2 p. c. Des fonds nationaux c'étaient les 3 p. c. qui étaient plus recherchés. Les fonds espagnols en général se sont également un peu améliorés. Les portugais aussi étaient plus demandés.

Cours de l'arg. prêt à garantie 3 1/2 %; prol. 3 1/2 %; escompte 2 1/2 %.

Derniers prix à 5 heures: 2 1/2 % 61 1/2; 3 % 87 1/2; Société de Commerce 141 1/2; Ardoins 21 1/2; à 3.

SOCIÉTÉ DES EFFETS PUBLICS, A QUATRE HEURES ET DEMIE.
Amsterdam, dimanche 23 juin.

Les intégrales sont restées à leur cours d'hier. Les portugais et les colombiens étaient un peu en hausse, sur Paris, mais qu'ils avaient éprouvée à la dernière bourse de Londres.

2 1/2 p. c. 61 1/2; 3 p. c. 87 1/2; Portug. 46; Colomb. 11 1/2.

Bourse de Paris du 21 Juin.

	COURS	OUVERT.	FERME
Cinq pour cent	122 3/4	122 3/4	122 3/4
Trois pour cent	82 1/2	82 1/2	82 1/2
Emprunt Ardoins	84 1/2	84 1/2	84 1/2
Anc. différés	5 1/2	5 1/2	5 1/2
Nouv. dito	5 1/2	5 1/2	5 1/2
Passive	5 1/2	5 1/2	5 1/2
Certificats Falconet	95 1/2	95 1/2	95 1/2
Deute active	104 1/2	104 1/2	104 1/2
Deute active	104 1/2	104 1/2	104 1/2
Dito	104 1/2	104 1/2	104 1/2
Banque belge	660 00	660 00	660 00
Obligations de la Banque	660 00	660 00	660 00

Les bruits d'emprunt font baisser les fonds belges. Le 5 p. c. ancien perdu; p. c. à 104, le 5 p. c. (1840) à 104 1/2. Le 5 p. c. (1844) à 108; et le 3 p. c. à 78 60. On fait du hollandais à 62.

Du 22 Juin.

	COURS	OUVERT.	FERME
Cinq pour cent	122 3/4	122 3/4	122 3/4
Trois pour cent	82 1/2	82 1/2	82 1/2
Emprunt Ardoins	84 1/2	84 1/2	84 1/2
Anc. différés sans	5 1/2	5 1/2	5 1/2
Nouv. dito	5 1/2	5 1/2	5 1/2
Passive	5 1/2	5 1/2	5 1/2
Certificats Falconet	95 1/2	95 1/2	95 1/2
Deute active	104 1/2	104 1/2	104 1/2
Deute active	104 1/2	104 1/2	104 1/2
Dito	104 1/2	104 1/2	104 1/2
Banque belge	660 00	660 00	660 00
Obligations de la Banque	660 00	660 00	660 00

Bourse d'Anvers du 22 Juin.

Métalliques, 5 % ». — Naples, 5 % ». — Ardoins, 5 % 21 1/2; A. Deute différée ancien, 5 % ». — Passive, 5 % ». — Loan de Hesse, 66; A. — Coups après la Bourse (2 1/2 heures). Ardoins, 21 1/2; A., 21 1/2; P. — Coupons, 5.

Bourse de Londres du 21 Juin.

3 % Cons. 93 1/2; 2 1/2 % Holl. 61 1/2; 5 % Holl. 87 1/2; 4 1/2 % (1844) 108; 5 % ». — Esp. 5 % 23 1/2; — Id. 3 % ». — Portug. 5 % 46; 4 1/2 % ». — Id. (1844) 11 1/2; — Russes 64 1/2.

DÉPART DU CHEMIN DE FER, SERVICE RÉGULIER.
D'Amsterdam à La Haye.

D'AMSTERDAM	DE HALSWIC	DE HARLAN	DE VOOR-NEBURG	DE VANDER GRONNEN	DE HAYE	DE VOOR-NEBURG	DE HAYE	DE VOOR-NEBURG	DE HAYE
h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
7 30	7 46	8 5	8 19	8 37	8 42	9 3	9 14	9 14	9 14
12 12	12 13	12 30	12 44	12 56	1 23	1 23	1 23	1 23	1 23
4 30	4 46	5 5	5 10	5 31	5 42	6 3	6 14	6 14	6 14
8 3	8 16	8 35	8 49	8 35	9 13	9 34	9 45	9 45	9 45

De La Haye à Amsterdam.

D'AMSTERDAM	DE HALSWIC	DE HARLAN	DE VOOR-NEBURG	DE VANDER GRONNEN	DE HAYE	DE VOOR-NEBURG	DE HAYE	DE VOOR-NEBURG	DE HAYE
h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
12 12	12 13	12 30	12 44	12 56	1 23	1 23	1 23	1 23	1 23
4 30	4 46	5 5	5 10	5 31	5 42	6 3	6 14	6 14	6 14
8 3	8 16	8 35	8 49	8 35	9 13	9 34	9 45	9 45	9 45

LA HAYE, chez Leopold L. Heijmans, Dépôt-général à Amsterdam chez M. Heijmans; et à Rotterdam chez S. van der Meer.